

Vent Debout 59



Association
Cap Littoral



NEMO



DEFENSE DE LA
MER



PULSE



SCOPA



Assoc Protection
des Petite Dalles



Gardiens
du Large



NENY



Sites & Monuments



S.O.S à L'Horizon



AMIS D'ETRETAT



Union Bellilloise



Initiatives pour
le Climat et l'Énergie



Stop Eoliennes
Hauts de France



Sau.Li.De



Libre Horizon



Baie de Quiberon
Ile-Grand Site
Dunaire



Capres-Aunis



Belle Normandie
Environnement



Stop THT 76-80



Sentinelles
de Vauban



PIERIEM



APSSC



Vent des Maires



31 août 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Les associations signataires vous écrivent en urgence pour exprimer leur profonde inquiétude devant les projets de parcs éoliens en mer le long du littoral, dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'électricité n°3 (PPE3) que vous envisagez de publier par décret avant la fin des travaux parlementaires.

Ces installations industrielles de très grande taille auraient des conséquences majeures :

- Destruction des emplois de la pêche locale, avec des impacts directs sur des milliers de familles ;
- Dégradation irréversible de paysages emblématiques du patrimoine maritime, dont certains portés au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Risques avérés pour l'environnement et la santé : une étude récente de l'[Ifremer](#) et de l'Institut belge ILVO révèle la possible diffusion en mer de 228 substances chimiques dont 62 préoccupantes ;
- Effets physiques et climatiques encore mal connus (vents, courants, interactions océan-atmosphère) ;
- Investissements échoués engendrant des surcoûts massifs et inutiles pour la collectivité. Le constat implacable d'une demande d'électricité stagnante, très en deçà des scénarios des prévisionnistes, entraîne une généralisation des surcapacités de production, les nouveaux actifs installés en mer se trouvant largement contraints de ne pas produire.

Le Conseil national pour la protection de la nature (CNPN) a déjà émis un avis défavorable pour la préservation de la biodiversité des projets envisagés. Le principe de précaution, pourtant inscrit dans notre Constitution, n'est toujours pas appliqué.

Alors que la France dispose déjà d'une électricité parmi les plus décarbonées du monde grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité, l'éolien surajouté, n'apporte aucune contribution réelle à la décarbonation, du fait de son intermittence aléatoire, alors même qu'il génère des coûts, des déséquilibres et une dépendance accrue aux pays tiers.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez affirmé que la justice sociale et le bien-être de tous les Français sont au cœur de votre action. Dès lors, pourquoi engager des centaines de milliards dans des projets coûteux, destructeurs d'emplois de la filière pêche, sans utilité démontrée et nuisibles pour l'environnement qui ne permettront ni de produire plus d'électricité, ni de fermer un seul réacteur nucléaire ?

Nous vous demandons instamment de suspendre ces projets de parcs éoliens en mer.

Vous trouverez ci-jointe la Lettre Ouverte des associations.

Contacts

Catherine Boutin 06 10 28 71 12

Nathalie Beauzemont 07 89 82 99 77

